

ANNULATION
D'UNE DECLARATION PREALABLE

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE
Demande d'annulation réceptionnée le 31 juillet 2022
Par : Monsieur Alain KUNTZ Demeurant à : 22 rue de la Verveine 68270 WITTENHEIM Pour : Construction d'une extension d'habitation Sur un terrain 22 rue de la Verveine sis à : Cadastéré : 75 0123

référence dossier
N° DP 068 376 21 J 0066

Destination : Habitation

Le Maire

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la demande de Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes déposée le 17/03/2021 par Monsieur Alain KUNTZ pour Construction d'une extension d'habitation,

Vu la demande d'annulation reçue le 31/07/2022,

ARRETE

ARTICLE UNIQUE : La déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes susvisée est **annulée**.

Fait à WITTENHEIM

Le 05 AOUT 2022

Joseph WEISBECK
Adjoint au Maire,
Délégué à l'Urbanisme, aux Transports collectifs, à
l'Environnement et à l'Aménagement du territoire



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 421-2-4 du Code de l'Urbanisme. Elle est exécutoire à compter de sa transmission.